

REVAMPING DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DES HAUTS-SARTS – ZONE 1

RAPPORT DE LA RÉUNION DE PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET

MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2013

La zone 1 du parc des Hauts-Sarts a été sélectionnée par la Wallonie dans le cadre d'expériences pilotes de requalification d'anciens parcs d'activités économiques.

Il s'agit d'un projet porté par la SPI, financé par la Wallonie et la Ville de Herstal, qui vise à l'augmentation de l'attractivité du parc d'activités économiques.

Un plan d'aménagement est actuellement à l'étude et des travaux seront réalisés en 2014. Ils permettront d'améliorer la mobilité, la sécurité, la signalétique et l'aspect paysager du parc.

Ce mercredi 4 septembre 2013, les entreprises de la zone 1 du parc ont été invitées à la présentation de l'avant-projet du dossier :

1. Introduction

Le Bourgmestre de la Ville de Herstal, Monsieur Frédéric Daerden, introduit la séance.

2. Présentation de l'avant-projet

Généralités

Madame Anne Dehoux, de la SPI, explique le contexte de l'appel à projet et l'opportunité donnée à la zone 1 des Hauts-Sarts de profiter de ce financement exceptionnel.

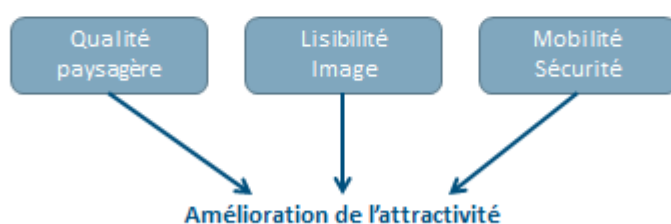
Elle détaille l'avancement du dossier, le cadre budgétaire, les délais de mise en œuvre, et localise les travaux envisagés :



Appel à Projet REQUALIFICATION

🍃 Lancé en 2012 par le Ministre MARCOURT, pour les ZAE antérieures à 1985.

🍃 OBJECTIFS:



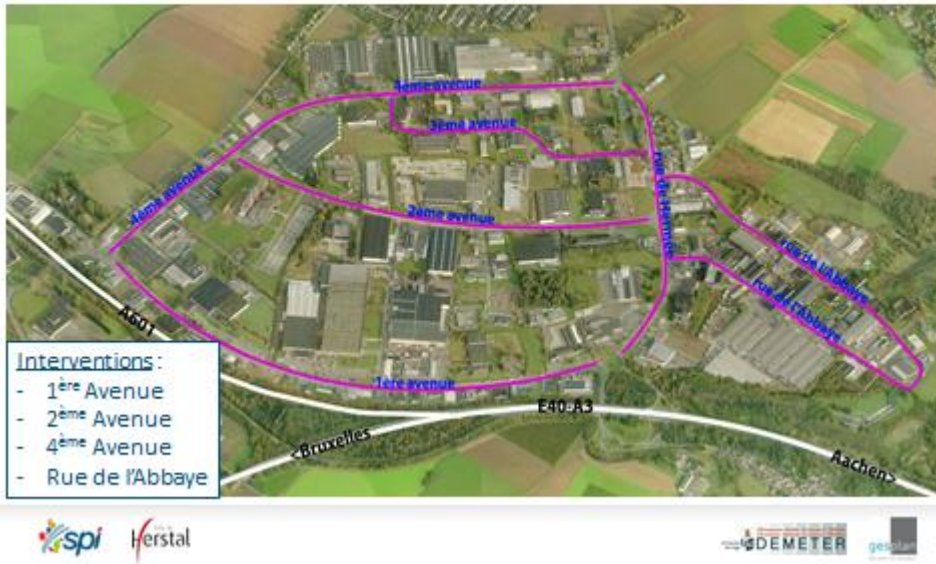
🍃 3 projets présentés par la SPI
> PROJET PILOTES sélectionnés en mai 2012

🍃 Désignation du bureau d'études GESPLAN
> Analyse Paysagère
> Analyse Technique

🍃 Propositions d'aménagements chiffrées
> 1^{er} Projet de travaux pour 2014
> Budget de 2.100.000€
> Financement Wallonie / Ville de Herstal



Localisation des interventions



Interventions différenciées

1^{ère} – 2^{ème} – 4^{ème}
avenue

- Plantation régulière d'arbres

rue de l'Abbaye

- Rénovation du coffre de la voirie
- Rénovation de l'égouttage
- Création d'un trottoir
- Création d'un stationnement longitudinal
- Plantation d'arbres

Signalisation

- Implantation d'une nouvelle signalisation



1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} avenue

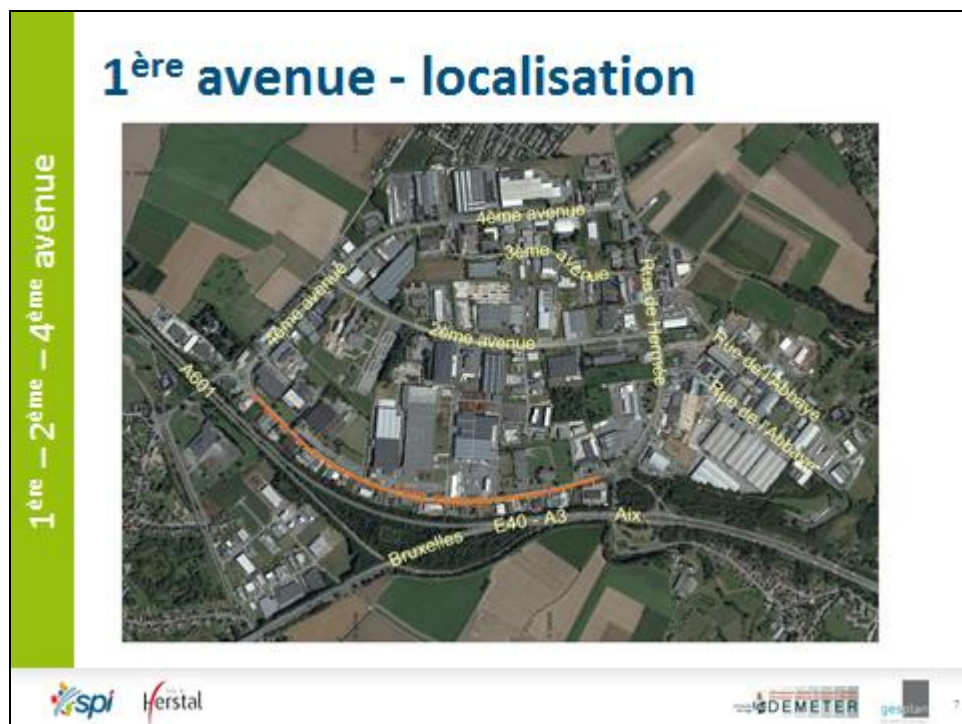
Madame Weber, du bureau DEMETER, détaille les plantations prévues 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} avenue :

Un alignement d'arbre sera implanté dans la bande de stationnement, avec une entre distance minimum de 4 places de parking, et compte tenu des entrées des entreprises.

Des potelets seront implantés entre la bande de stationnement et la piste cyclable.

Les objectifs de ces alignements d'arbres sont multiples:

- Améliorer la qualité paysagère des avenues, et de là, l'image de marque du parc et de ses entreprises.
- Donner une identité à chaque avenue par un choix d'essence d'arbre spécifique.
- Rétrécir visuellement la voirie, de manière à induire une vitesse plus modérée des automobilistes. Dans le même objectif, des essences vertes et pourpres seront plantées en groupes alternés, de manière à créer une séquence qui brise la linéarité des voiries.
- Marquer la bande de stationnement et dissuader le stationnement sur la bande cyclable ou le trottoir.



1ère avenue – situation actuelle

1ère – 2ème – 4ème avenue








1ère avenue – situation projetée

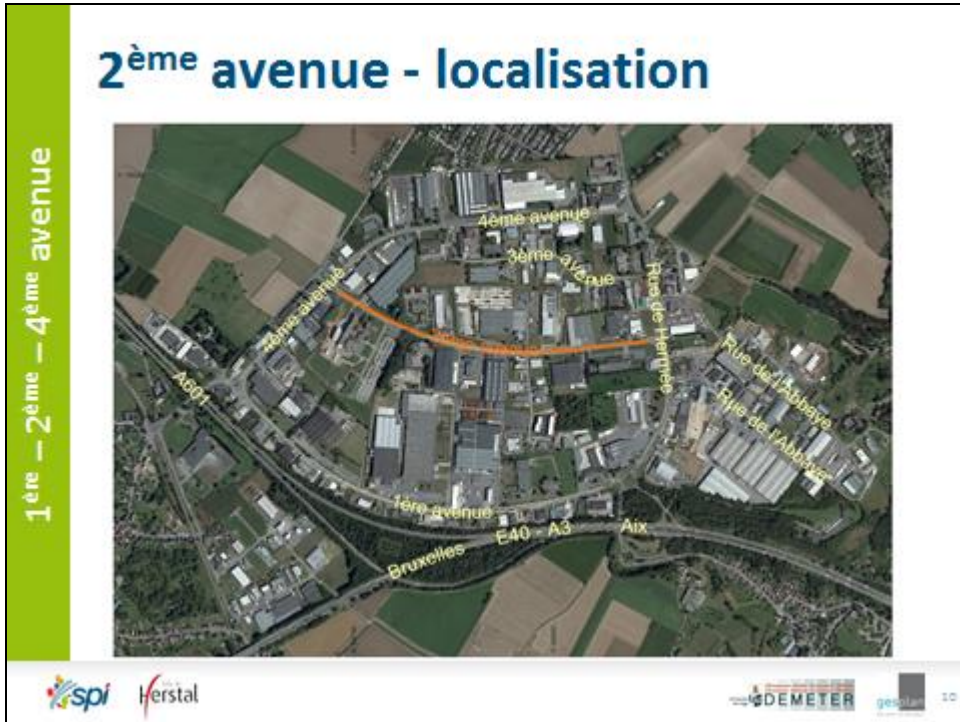
1ère – 2ème – 4ème avenue









2^{ème} avenue – situation projetée

1^{ère} – 2^{ème} – 4^{ème} avenue






Herstal

DEMETER gesma 22

4^{ème} avenue - localisation

1^{ère} – 2^{ème} – 4^{ème} avenue



Herstal

DEMETER gesma 22



1^{ère} – 2^{ème} – 4^{ème} avenue

4^{ème} avenue – situation actuelle








1^{ère} – 2^{ème} – 4^{ème} avenue

4^{ème} avenue – situation actuelle












Rue de l'Abbaye

Monsieur Bredo, du bureau GESPLAN, détaille les travaux prévus rue de l'Abbaye.

Le revêtement du tronçon sud de la rue de l'Abbaye, allant de la rue de Hermée à la rue de la ceinture est fortement dégradé. L'égout est également fortement dégradé dans la partie sud-est. Les accotements de 1,5m de large ne sont pas aménagés, et il n'y a pas de place pour le stationnement des camions. On constate dès lors du stationnement gênant en voirie.

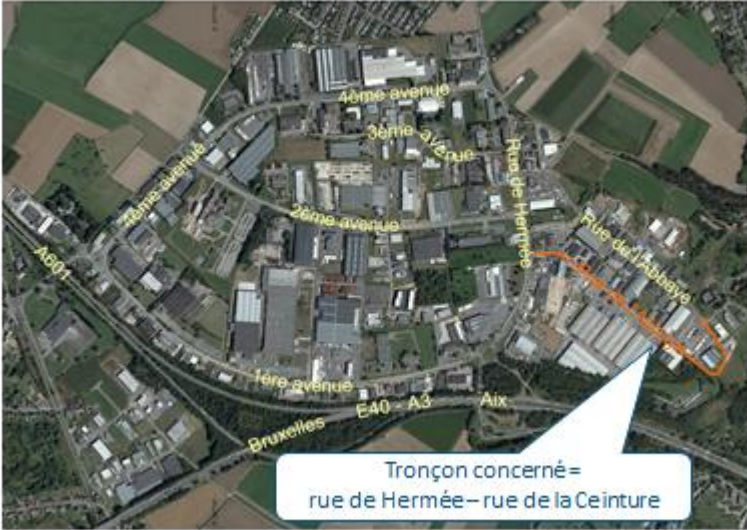
Le projet prévoit la rénovation en profondeur de la voirie, avec l'implantation d'un trottoir dans l'accotement de 1,5m opposé à l'éclairage public, et la mise en sens unique de ce tronçon pour permettre un stationnement longitudinal.

Comme dans les autres avenues, ce stationnement sera planté d'arbres (mêmes objectifs). Le stationnement et les plantations tiendront compte des entrées et sorties d'entreprises.

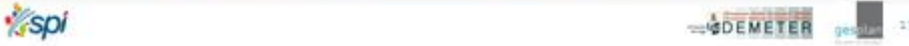


Rue de l'Abbaye - localisation

Rue de l'Abbaye



Tronçon concerné =
rue de Hermée - rue de la Ceinture



Rue de l'Abbaye- situation actuelle

Rue de l'Abbaye





Rue de l'Abbaye

Rue de l'Abbaye- situation projetée





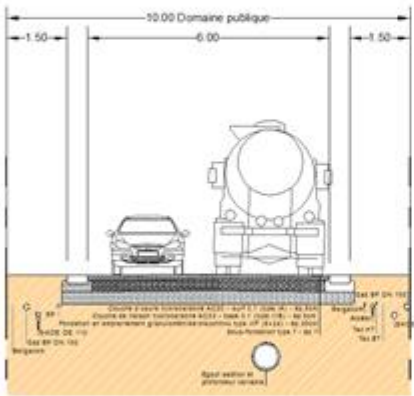




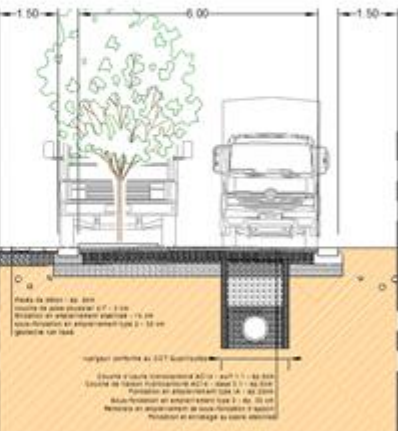

Rue de l'Abbaye





Rue de l'Abbaye- situation projetée

Situation existante



Situation projetée





Signalisation

Madame Dehoux, de la SPI, explique que la signalisation complète sera implantée sur la zone 1 dans le cadre du dossier de requalification, soit pour fin 2014. Elle sera également implantée en zone 2 et 3 par la suite.

Il s'agit d'un projet pilote pour la SPI qui souhaite équiper tous ses parcs d'une nouvelle signalisation forte et claire.

Des contacts sont programmés avec l'UWE, la DGO1 et les clubs d'entreprises pour optimiser l'avant-projet à l'étude.

Signalisation

Signalisation zone 1 = Projet pilote

Objectifs

- Accessibilité aux Entreprises
- Visibilité et image de marque du Parc

Principes

- De l'extérieur du parc jusqu'à l'entreprise
- Adresse: système simple, conventionnel, utile pour GPS, intemporel

    22



Signalisation

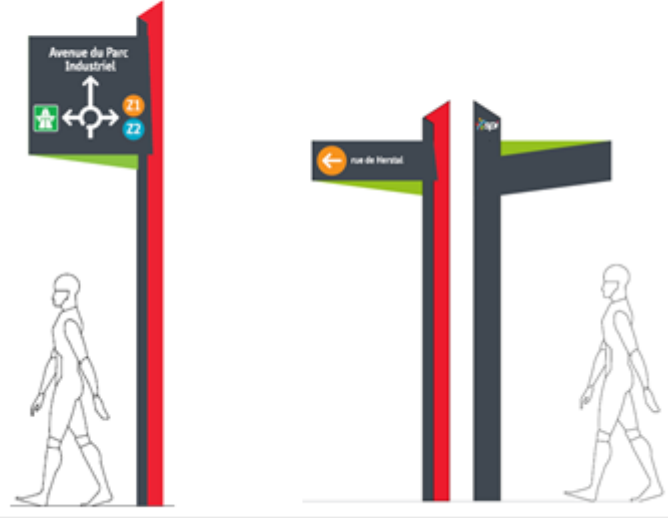
- 1- Signalisation hors zone via DGO1
- 2- Entrée : Panneau d'accueil et Panneau d'information



Logos: spi, Herstal, DEMETER, gestlan 22

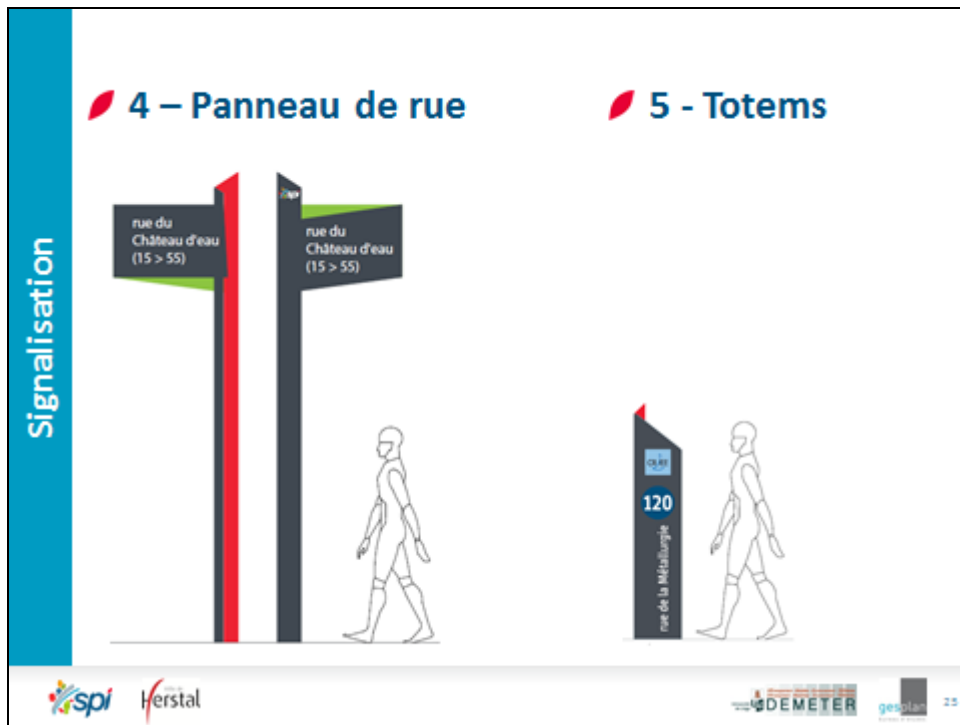
Signalisation

- 3 – Panneau de préavis / Panneau directionnel



Logos: spi, Herstal, DEMETER, gestlan 24





3. Séance de question-réponses

- Les entreprises dénoncent majoritairement le mauvais état du revêtement du rond-point d'entrée du parc à la sortie d'autoroute 34. Elles regrettent également le retrait de la priorité de droite laissée à la sortie de l'autoroute car c'était une mesure qui fluidifiait le trafic aux heures de pointes.

Réponse Ville et SPI :

Un projet de réfection du rond-point avec aménagement d'un by-pass a été étudié par la DGO1, mais la SPI et la Ville n'ont pas d'information sur les délais de mise en œuvre. Elles s'engagent à soutenir l'urgence de cet aménagement auprès de la DGO1.

- Les entreprises dénoncent les nuisances causées par les camionneurs en attente. Elles demandent qu'une zone de stationnement spécifique leur soit dédiée.

Réponse Ville et SPI :

Ce problème est bien connu, des pistes sont actuellement à l'étude pour répondre à cette demande. La signalisation sera alors adaptée pour renseigner l'aire de parking réservée aux camionneurs.

- Une signalisation et un marquage au sol sont-ils bien prévus pour compléter la piste cyclable ? En plus des aménagements déjà réalisés et de ceux prévus, une inspection de l'ensemble des pistes cyclables devrait être réalisée car de nombreuses plaques de béton sont non alignées et les différences de niveau qui peuvent exister sont dangereuses pour les



cyclistes.

Réponse Ville et SPI :

La signalisation horizontale et verticale est bien prévue dans le projet « rail bus vélo », qui est en cours de réalisation. Le chantier n'est pas encore terminé !

La SPI fera vérifier l'état des plaques sur chantier.

- Il sera nécessaire d'entretenir les plantations et les pistes cyclables (beaucoup de morceaux de verre, déchets, ..).

Réponse Ville et SPI :

La Ville est bien consciente que les plantations et les pistes cyclables génèreront des entretiens adéquats à charge de la Ville de Herstal.

- Il faudrait refaire le trottoir sur la rue de Milmort.

Réponse Ville et SPI :

Le dossier a déjà été étudié par la Ville, et est en attente de l'accord de l'inspection des finances. Sur base de la suggestion d'une entreprise, la Ville va voir si elle peut faire un marquage au sol en attendant.

- Les entreprises se plaignent du manque ou de la lenteur de l'entretien de l'éclairage public. La SPI et la Ville relayeront cette remarque auprès du gestionnaire.

4. Contacts

Pour toute question relative à ce dossier, les entreprises sont invitées à contacter :

Anne DEHOUX

Coordinateur de projets

DEVELOPPEMENT INFRASTRUCTURES

SPI AGENCE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PROVINCE DE LIEGE

Ligne directe +32 [0] 4 230 12 49 Accueil +32 [0] 4 230 11 11

Pour toute autre question relative au parc des Hauts-Sarts :

Frédéric LENOIR

Gestionnaire commercial - secteur Liège

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

SPI AGENCE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PROVINCE DE LIEGE

Ligne directe +32 [0] 4 230 11 88 Accueil +32 [0] 4 230 11 11

